



PRÉAVIS MUNICIPAL N° 04 / 2017 - 2018 AU CONSEIL GÉNÉRAL DE VICH

Rapport sur les comptes et décharge sur la gestion pour l'année 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

1. Préambule

Conformément à la loi cantonale du 28 février 1956 sur les communes, au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et aux divers règlements, la Municipalité vous présente les comptes 2017 de la Commune de Vich.

En 2017, suite à un changement de logiciel comptable, le plan comptable a été légèrement modifié. Il s'agissait essentiellement de le rafraîchir : ôter les comptes inutiles, rajouter une sous-rubrique si cela était opportun et uniformiser au niveau de la numérotation des comptes.

Le budget 2017 a été approuvé le 6 décembre 2017 avec une perte de CHF 161'951. Suite à l'acceptation du préavis N° 15 / 2016-2017 – Réfection de la route de Begnins le 20 juin 2017, un complément budgétaire a modifié le budget 2017 pour les postes 43-Routes, 46-Evacuation des eaux et 81-Service des eaux. Le budget 2017 modifié présentant une perte de CHF 406'951 est le budget 2017 de référence dans le présent document.

2. Présentation des comptes 2017

La commune de Vich a dépassé le cap des 1'000 habitants en 2017 et atteint une certaine stabilité dans son évolution démographique.

Le grand chantier 2017 a été la réfection de la route de Begnins. Cet entretien a été longtemps reporté, mais il s'est enfin réalisé cette année avec d'importantes charges et la dissolution d'une « provision pour travaux » de CHF 1 million dans les revenus. D'autres projets pour les routes, commencés en 2013, ont vu leur aboutissement en 2017 et ont fait l'objet d'amortissement.

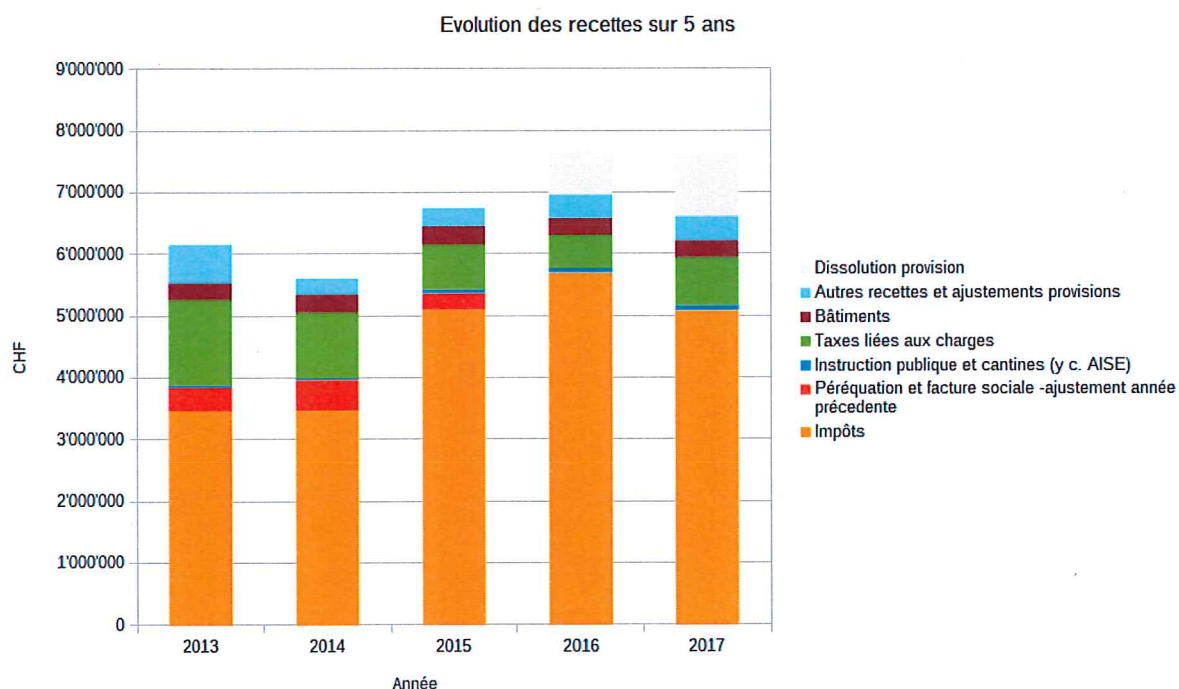
Les comptes 2017 présentent un bénéfice de CHF 183'610. Les charges de CHF 7'431'441 sont supérieures au budget 2017 de CHF 852'448 (+13%) et compensent les revenus de CHF 7'615'052 qui dépassent le budget de CHF 1'443'010 (+23%).

La marge d'autofinancement 2017, négative de CHF 43'151, est due, entre autres, à l'entretien important de la route de Begnins.

Evolution des recettes sur 5 ans

Les revenus de CHF 7'615'052 sont supérieurs au budget 2017 de CHF 1'443'010 (+23%). L'augmentation des revenus est surtout due à la dissolution de la « provision pour travaux » de CHF 1 million.

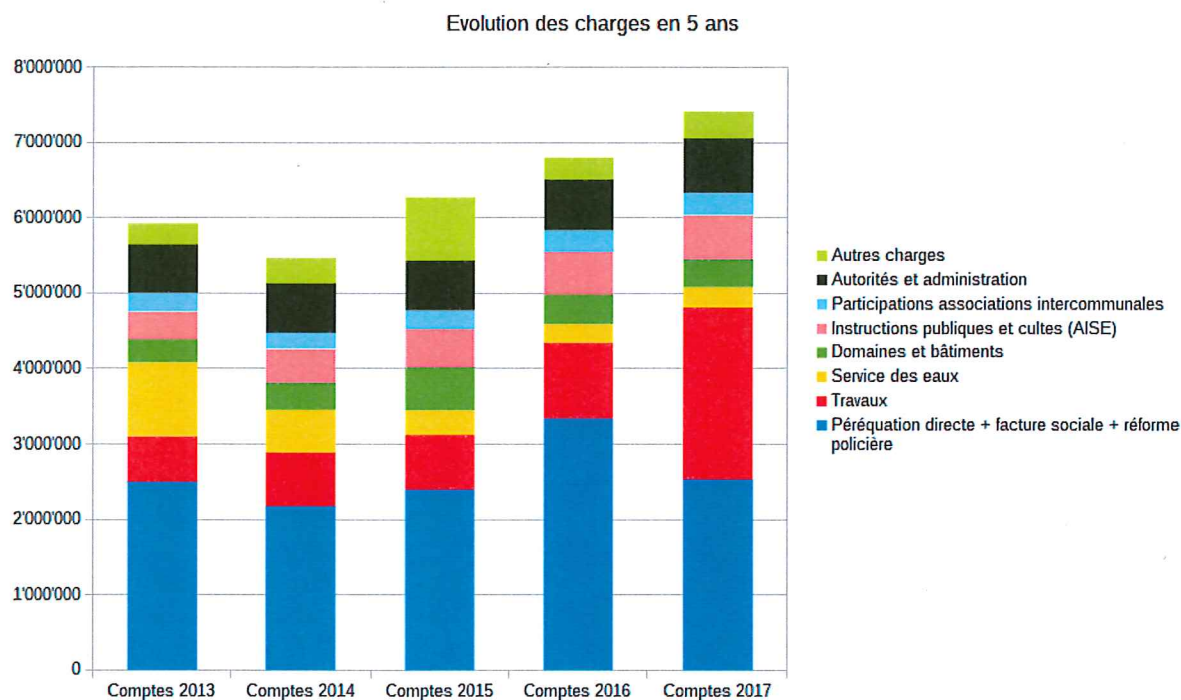
Les impôts ont diminué par rapport à 2016 et se retrouvent au même niveau qu'en 2015. L'impôt sur les personnes morales avait enregistré en 2016 une recette exceptionnelle de CHF 800'000.



Evolution des charges sur 5 ans

Les charges sont de CHF 7'431'442 et dépassent le budget de CHF 852'448 (+13%).

Par rapport aux années précédentes, la réfection de la route de Begnins est en partie responsable de l'augmentation des charges 2017. Toutefois, ces charges de travaux devraient avoir une retombée positive sur notre facture de « péréquation directe » qui sera diminuée par un retour de fonds sur les dépenses thématiques.



Les deux postes les plus importants sur les 5 ans restent les mêmes : la facture de l'État de Vaud pour la péréquation directe, la facture sociale et la réforme policière et les « Travaux » (routes, eaux usées, etc.).

Les dépassements par rapport au budget 2017 s'expliquent en grande partie par les charges suivantes non prévues au budget :

- amortissements ordinaires (routes et cimetière) de CHF 139'401
- amortissements supplémentaires (routes, cimetière et école) de CHF 330'357
- attributions aux fonds de réserve (taxes affectées) de CHF 348'071
- augmentation de la provision pour débiteurs douteux et défalcation d'impôts de CHF 114'306
- solde 2016 de la réforme policière payé en 2017 + augmentation 2017 pour CHF 65'959.

Ces charges, plus d'autres dépassements compensés par des recettes liées, sont expliqués plus en détail sous les postes les concernant dans l'analyse du chapitre suivant.

3. Présentation des comptes de fonctionnement 2017 par poste¹

1. Administration générale

en CHF	Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016	Ecart par rapport au budget 2017	
Administration générale - charges	784'575	731'933	739'800	+52'642	+7.2%
Administration générale - revenus	-142'951	-75'000	-110'256	+67'951	+90.6%
1. Administration générale	641'624	656'933	629'544	-15'309	-2.3 %

10. Autorités

Les vacations et les jetons de présence des autorités sont en dépassement par rapport au budget pour le Conseil général (+CHF 7'126) et pour Municipalité (+CHF 16'127).

Pour la Municipalité, ces vacations 2017 sont compensées par une rétrocession des jetons de présence des municipaux plus importante de +CHF 6'828 par rapport au budget.

Les vacations de la Municipalité 2017 sont équivalentes à celles des comptes 2016.

11. Administration

Le dépassement de +CHF 12'543 des charges est compensé par une facturation des dossiers de construction et des remboursements d'assurances plus importants +CHF 57'988.

2. Finances

en CHF	Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016	Ecart par rapport au budget 2017	
Finances - charges	1'112'718	997'623	1'502'466	+115'095	+11.5%
Finances - revenus	-5'095'380	-4'075'000	-5'894'504	+1'020'380	+25.0%
1. Finances (recettes)	- 3'982'662	-3'077'377	-4'392'038	+905'285	+29.4%

21. Impôts – charges

L'augmentation de la provision pour débiteurs douteux au 31.12.2017 communiquée par l'Administration fiscale est de +CHF 98'477 alors que le budget 2017 était de zéro. D'autre part, les frais de perceptions et les défalcatons sur impôts ont été plus importants que prévus de +CHF 15'829.

¹ Sur tous les tableaux, les charges sont en noir : exemple CHF 1'000'000, les revenus sont en vert avec un signe moins négatif devant : exemple CHF -1'000'000.

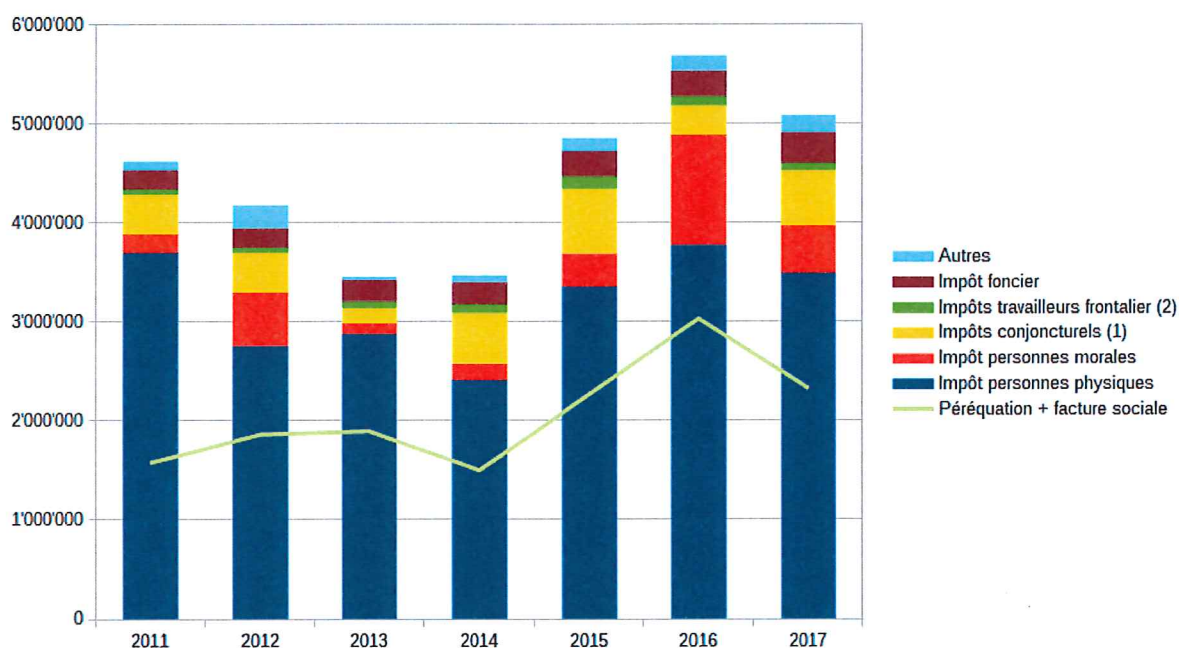
22. Service financier - charges

La péréquation directe est égale à l'acompte 2017 mis au budget de CHF 937'624. Le solde final n'est pas connu ; un retour de fonds est prévu avec les dépenses thématiques, dû aux entretiens des routes.

21. Impôts – recettes

Une estimation prudente de nos impôts budgétisés 2017 justifie le dépassement de CHF 1'024'403 sur nos revenus des impôts.

Le graphique présente la composition des impôts encaissés sur 5 ans et l'évolution de la péréquation directe ainsi que de la facture sociale.



Principaux écarts par rapport au budget 2017 et aux comptes 2016 :

- Personnes physiques : une augmentation de l'impôt des personnes physiques par rapport au budget 2017 de +CHF 255'300 (+8%), mais une diminution de l'impôt par rapport aux comptes 2016 de -CHF 283'185 (-7%).
- Personnes morales : dans les comptes 2016, des recettes exceptionnelles de CHF 800'000 qui n'existent plus en 2017.
- Impôts conjoncturels (1) - droits de mutation, impôts sur les successions et donations, impôts sur les gains immobiliers : difficiles à prévoir au niveau d'un budget ; ils peuvent fortement fluctuer comme c'est le cas entre les comptes 2016 et 2017 (+CHF 263'348). Le 50% de ces impôts conjoncturels est reversé à la facture sociale.
- Impôts travailleurs frontaliers (2) : 30% de cet impôt est reversé à la facture sociale.

La valeur du point d'impôt de 2017 est de CHF 63'378 ; celle de 2016 était de CHF 76'344 (valeur plus élevée due à des revenus exceptionnels), selon le décompte de l'Etat de Vaud.

La baisse « Péréquation directe et facture sociale » se justifie par :

- La diminution de la valeur du point d'impôt 2017 par rapport à 2016 contribue à une baisse de notre participation au système péréquatif
- Un retour de fonds des dépenses thématiques 2017 (entretien des routes) a été pris en compte.

3. Domaines et bâtiments

en CHF	Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016	Ecart par rapport au budget 2017	
Domaines et bâtiments - charges	370'468	249'750	391'943	+120'718	+48.3%
Domaines et bâtiments - revenus	-278'170	-285'424	-368'578	-7'254	-2.5%
3. Domaines et bâtiments	92'299	-35'674	23'364	+127'973	+359%

Dans le nouveau plan comptable 2017, le poste 35-«bâtiments communaux» a été séparé en deux catégories :

- 350 – Bâtiments communaux et de service, à l'usage de la commune
- 351 – Bâtiments communaux – Locations à des tiers et gérées par une régie.

Le budget 2017 a été fait avant cette séparation du poste 35.

L'amortissement supplémentaire pour l'école de CHF 100'000 justifie à lui seul l'écart par rapport au budget. A la fin de l'année 2017, avec cet amortissement supplémentaire, l'école est entièrement amortie.

Les recettes se divisent en deux catégories. Les loyers les plus importants sont :

- 350 : loyer pour l'école payé par l'AISE de CHF 123'959
- 351 : loyers de nos immeubles locatifs pour CHF 107'568.

4. Travaux

en CHF	Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016	Ecart par rapport au budget 2017	
Travaux - charges	2'280'766	1'811'253	1'005'808	+469'513	+25.9%
Travaux - revenus	-1'640'885	-1'422'843	-326'872	+218'042	+15.3%
4. Travaux	639'881	388'410	678'936	+251'471	+64.7%

Les comptes 2017 comparés aux comptes 2016 montrent des différences de charges et de revenus de plus de CHF 1 million à chaque fois. Elles sont dues au préavis N° 15 / 2016-2017 - Réfection de la route de Begnins.

« Travaux – charges » : le dépassement par rapport au budget de CHF 469'513 (+25,9%) est dû aux amortissements non prévus au budget, mais acceptés par préavis :

- amortissements ordinaires des préavis routes de CHF 127'780 et autres préavis pour CHF 25'081
- amortissements supplémentaires des préavis routes de CHF 181'765 et autres préavis pour CHF 48' 592
- attribution au fonds d'épuration des eaux de CHF 152'215.

43. Routes

La charge d'entretien des routes la plus importante est la réfection de la route de Begnins. Cette réfection a été longtemps reportée, ce qui justifie l'ampleur des travaux qui figurent dans les comptes 2017 pour CHF 1'213'589.

Les amortissements ordinaires et supplémentaires des préavis routes sont de CHF 309'545.

La réserve pour travaux constituée les années précédentes pour CHF 1 million a été dissoute et est comptabilisée dans « Travaux - revenus ».

44. Parcs, promenades et cimetière

Le dépassement par rapport au budget de +CHF 73'159 est dû :

- Préavis N° 10 / 2016-2017 - Aménagement du cimetière, les travaux ont été terminés en automne 2017 et un amortissement de CHF 60'213 a été passé
- Préavis N° 11 / 2016-2017- Achat des tentes, par le ménage communal pour CHF 13'460.

45. Ordures ménagères et décharges

Ce poste est équilibré, les taxes couvrant bien les dépenses.

46. Réseaux d'égouts et épurations

Notre participation à l'association intercommunale d'épuration des eaux usées de la Côte (APEC) est de CHF 95'531 pour 2017, calculée avec un « équivalent habitant ».

Les taxes d'épuration et d'entretien facturées couvrent les dépenses d'entretien courant. L'excédent a permis une attribution au fonds de réserve affecté de CHF 152'215 pour de futurs travaux.

L'entretien de la canalisation de la route de Begnins s'élève à CHF 114'790, montant qui a fait l'objet d'un prélèvement équivalent du fonds de réserve affecté.

5. Instruction publique et cultes

en CHF	Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016	Ecart par rapport au budget 2017	
Instruction publique et cultes - charges	583'537	559'164	570'190	+24'373	+4.4%
Instruction publique et cultes - revenus	-89'948	-82'275	-95'687	+7'673	+9.3%
5. Instruction publique et cultes	493'589	476'889	474'504	+16'700	+3.5%

Il s'agit principalement de notre participation à l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE) qui est calculée comme suit : 1/2 nombre d'habitants et 1/2 nombre d'enfants (au primaire et au secondaire) de notre commune :

51 - Enseignement primaire CHF 295'875

52 - Enseignement secondaire CHF 170'935

Notre participation à l'AISE est de 10% des charges nettes de l'association.

6. Police

en CHF	Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016	Ecart par rapport au budget 2017	
Police - charges	342'587	281'663	288'518	+60'924	+21.6%
Police - revenus	-25'368	-10'000	-24'047	+15'368	+154%
6. Police	317'219	271'663	264'471	+45'556	+16.8%

61. Corps de police

Notre participation à la réforme policière 2017 (selon décompte de l'Etat Vaud) est de CHF 165'190, soit une augmentation de CHF 16'498, +11% par rapport à 2016.

L'augmentation de la participation 2016 a été comptabilisée et payée en 2017 pour +CHF 49'461, ce qui explique l'écart du poste « Police ».

7. Sécurité sociale

en CHF	Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016	Ecart par rapport au budget 2017	
Sécurité sociale - charges	1'689'105	1'796'107	2'579'988	-107'002	-6.0%
Sécurité sociale - revenus	-19'526	-20'000	-539'650	-474	-2.4%
7. Sécurité sociale	1'669'579	1'776'107	2'040'338	-106'528	-6.0%

71. Service social

Notre participation au réseau des Toblerones - RAT est de CHF 167'824, soit CHF 36'577 de moins par rapport au budget.

72. Prévoyance sociale cantonale

Pour la facture sociale 2017, le décompte provisoire du Canton de Vaud prévoit pour notre commune un total de CHF 1'386'716. La facture sociale 2016 était de CHF 1'777'795 ; la variation en notre faveur est due essentiellement à la diminution du point d'impôt communal (voir 21 – Impôts recettes).

73. Santé publique

Notre contribution à l'association vaudoise d'aide et de soins à domicile - AVASAD est de CHF 82'026 pour 2017, soit CHF 16'974 de moins par rapport au budget.

8. Services industriels

en CHF	Comptes 2017	Budget 2017	Comptes 2016	Ecart par rapport au budget 2017	
Services industriels - charges	267'685	151'500	244'099	+116'185	+76.7%
Services industriels - revenus	-322'825	-201'500	-298'399	+121'325	+60.2%
8. Services industriels	-55'140	-50'000	-54'300	+5'140	+10.3%

81. Service des eaux

La facturation de l'eau en 2017 s'est faite selon le nouveau règlement communal de distribution d'eau accepté par le Conseil général le 21 mars 2017. Cette facturation couvre les dépenses d'entretien courant 2017. L'excédent a permis une attribution au fonds de réserve affecté de CHF 173'450 pour de futurs travaux.

L'entretien du réseau d'eau à la route de Begnins s'élève à CHF 39'797 ; il a fait l'objet d'un prélèvement du fonds de réserve affecté pour le même montant.

Notre participation à la SAPAN est de CHF 14'820 pour 2017.

82. Service électrique

Une taxe au sol de CHF 55'140 a été encaissée en 2017.

3. Investissements 2017

Toutes les dépenses ont été financées par la trésorerie ; aucun emprunt n'a été souscrit.

Les principaux investissements 2017 concernent les routes. Le tableau ci-dessous reprend les investissements avec les dépenses, les fonds reçus et les amortissements.

	Investissement net accepté	Solde (2) 01.01.2017	Dépenses - fonds reçus	Amortissements	Solde 31.12.2017
Transports publics préavis N° 2/2010-2011	0	0	16'592	-16'592	0
Aménagement routier 1 préavis N° 4/2013-2014	1'360'000	759'743	216'199	-205'942	770'000
Aménagement routier préavis N° 9/2014-2015	379'000	158'724	-134'100	-24'624	0
Réfection ch. Bonmont préavis N° 7/2015-2016	385'000	288'299	68183	0	356'482
Trottoir route Etraz préavis N° 07/2016-2017	317'000	13'357	296'000	0	309'357
Élaboration du projet Réfection route Begnins préavis N° 12/2016-2017	85'000	-	78'980	78'980	0
Réfection route Begnins (1) préavis N° 15/2016-2017	280'000	-	76'671	0	76'671
Étude préliminaire – bâtiment multifonction préavis N° 8/2016-2017	39'420	-	26'853	0	26'853
Aménagement cimetière préavis N° 10/2016-2017	120'000	-	116'213	-60'213	56'000
Étude projet – bâtiment multifonction préavis N° 14/2016-2017	345'000	-	157'228	0	157'228
École et bâtiment de service		180'000	0	-180'000	0
Total		1'400'123	918'819	-566'351	1'752'592

(1) Uniquement la partie investissement du préavis

(2) Solde comptable au 1.1.2017 : investissements nets moins amortissements des années précédentes

La plupart des dépenses d'investissement depuis 2013 concernent les routes. En 2017, deux préavis concernent le bâtiment multifonction et un préavis, l'aménagement du cimetière.

4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Vich

- vu le préavis municipal N° 04 / 2017-2018
- ouï le rapport de la Commission de gestion
- ouï le rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

décide

1° d'adopter les comptes communaux 2017 tels qu'ils sont présentés, à savoir :

- a) comptes de fonctionnement de la Bourse communale
- b) bilan de la Bourse communale

2° de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'exercice 2017.

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 22 mai 2018.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic


Michel Burnand



La Secrétaire


Patricia Audétat

Finances, Municipale responsable : Antonella Salamin

Annexes : Comptes détaillés et bilan 2017
Résumé des comptes 2017
Rapport de gestion 2017